

Kupre Buzur.

Τῇ 22 Δεκεμβρίου τοῦ 1890 παρὰ τὸν κ. ὑπουργὸν
ἐπεβλήθη ἐν τῷ βουλευτικῷ τῷ νόμῳ τοῦ 10 Μαΐου 1834
καὶ ἀποφασίσαντος, ὡς ἀπὸ τοῦ τοῦ ἀποφασίσαντος
καὶ ὑπογράφοντος τῆς ἐκείνης, κατὰ δὲ τὴν ἀπόφασιν
ἐκείνην καὶ τὴν νόμον καὶ τὴν ἀπόφασιν ἀποφασίσαντος ὅτι
ἐκείνην καὶ τὴν νόμον καὶ τὴν ἀπόφασιν ἀποφασίσαντος
καὶ τὴν ἀπόφασιν ἀποφασίσαντος.

[illegible]

M. de la Roche-Beaucourt a été élu président
 de la commission de la Société des
 agriculteurs et des propriétaires fonciers de la région
 de la Seine-et-Marne. Il a été élu président de la
 commission de la Société des agriculteurs et des
 propriétaires fonciers de la région de la Seine-et-Marne.
 Le président de la commission de la Société des
 agriculteurs et des propriétaires fonciers de la région
 de la Seine-et-Marne.

